



Le 30 juin 2023

Coup de théâtre !



Lors de la réunion extraordinaire du CSE ce jour, le 28 juin, la Direction a présenté aux élus le nouveau projet de planification de l'organisation du travail

Elle propose une mise en œuvre en janvier 2024

Un démarrage des permanences téléphoniques à 8h45 ou à 9h00.

2 Propositions :

Version 1 : 5 T2 et 3 T1 + 7 SVI

Avec T1 : 08h45-12h45

T2 : 13h30-17h30

Version 2 : 5 T2 et 5 T1 + 5 SVI

Avec T1 : 09h00-12h45

T2 : 13h30-17h15



Les horaires du SVI : 9h30-11h45 et 14h00-16h00

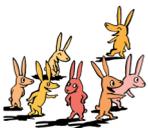
Le planning serait établi pour 3 semaines. Identique pour les salariés en 36h00 ou en 31h00/39h00. Coupure méridienne : 12h45-13h30

La Direction demande encore une fois aux salariés de se prononcer sur leur « préférence » en votant pour la version 1 ou pour la version 2. Elle attend des gestionnaires qu'ils valident un projet qui va à l'encontre d'un travail de qualité pour les sociétaires comme pour eux. **C'est inadmissible !**

Aucune évolution notable par rapport au premier projet présenté aux équipes sinistre en avril dernier.

La Direction indemnisation fait la sourde oreille et ne comprend toujours pas l'intérêt de donner de vraies heures de gestion aux gestionnaires malgré les remontées des élus. Le projet est toujours uniquement axé sur le taux d'accessibilité et n'évoque rien d'autre malgré toutes les remontées de terrain que nous avons pu faire.

SE MOQUER



... ÇA FAIT RIRE ?



... ÇA FAIT MAL ?

Dans sa grande bonté, la Direction est uniquement prête à « accepter » un taux « dégradé » de 77%, voire 75% de taux d'accessibilité au lieu des 80% exigés initialement.

Quelle avancée ! De qui se moque-t-on ?

Les salariés ont bien compris qu'ils n'ont pas été acteurs dans la construction de ce projet, que la proposition de la Direction ne règlera rien et ne fera qu'accentuer leurs difficultés quotidiennes tout en mettant à mal l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée.

Suite à ces propositions et dans le cadre de la réunion préparatoire des élus, il avait été décidé d'un commun accord avec la CGT, la CFTC, la CFDT et FO (la CFE-CGC étant, volontairement ou non, absente de ces débats) de s'opposer au projet, de demander le vote d'une expertise sur la situation des PGIS pour établir un diagnostic complet sur la situation actuelle, dresser le bilan des organisations déjà testées par le passé, de l'incidence de l'installation de SMART et de permettre d'envisager une réorganisation des services sinistres au sein de la Matmut.



Or, en réunion plénière, les élus CFE-CGC n'osent toujours pas s'opposer au projet de la Direction et s'abstiennent.



Tout est tellement beau au royaume Matmut !

La CFTC et la CFDT font volte-face et, contrairement à ce qu'ils avaient dit la veille, s'abstiennent également sur cette résolution et laissent tomber les salariés des PGIS !

Quelle honte !

Seule la CGT nous a suivi et a voté pour cette résolution mais cela n'a pas suffi puisqu'avec 12 voix pour et 15 abstentions, la résolution n'est pas validée et par la même occasion l'expertise ne se fera pas !

Nous, à l'UNSA avons voté POUR !

Nous, à l'UNSA, nous ne vous lâcherons pas !

Nous, à l'UNSA, nous ne retournerons jamais notre veste !



Pour votre information, des collègues de certaines équipes sinistres ont décidé de ne pas choisir entre la peste ou le choléra et ont déjà indiqué qu'ils ne se prononceraient sur aucune des propositions de la Direction.

Nos conditions de travail sont en jeu ! Il ne faut pas l'oublier.

Nous attendons de la Direction un retrait pur et simple de sa copie et une oreille attentive aux remontées de ses équipes.

Nouveau
Rejoignez-nous sur
LinkedIn

Scannez-moi avec



Cliquez sur le logo



Unsa-Matmut
tél. 06 09 87 01 97
unsa.matmut@gmail.com
www.unsa-matmut.com

